



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Canton de Low, tenue le 28 juin 2021 à 18h30 à distance et conformément à l'arrêté ministériel concernant les séances de conseils municipaux à distance, sont présents son honneur la mairesse, Carole Robert, mesdames les conseillères Joanne Mayer, Maureen Rice, Anne Bélisle et monsieur les conseillers Luc Thivierge et Ghyslain Robert formant quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Madame Joanne Owens, Directrice générale et secrétaire trésorière est aussi présente, agit à titre de greffière et avise le Conseil que :

- La réunion (sur Zoom) est enregistrée tel que prescrit par la loi et que cet enregistrement sera disponible pour les citoyennes et citoyens sur le site web de la Municipalité.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 28 JUIN 2021 -1**

Madame la mairesse Carole Robert, ouvre la séance extraordinaire à 18h30 après constatation du quorum.

144-06-2021

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR – SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 28 JUIN 2021 - 2**

Séance extraordinaire du Conseil – 28 juin 2021

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 28 juin 2021;
2. Adoption de l'ordre du jour du 28 juin 2021;
3. Réception avis de convocation – séance extraordinaire;
4. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 433 000 \$ qui sera réalisé le 5 juillet 2021;
5. Résolution d'adjudication - Soumissions pour l'émission de billets ;
6. Période de questions;
7. Clôture de la séance extraordinaire du 28 juin 2021;
8. Levée de la séance extraordinaire du 28 juin 2021.

Donné à la municipalité de Canton de Low, ce 28e jour du mois de juin 2021 ;

PROPOSÉ par conseillère Joanne Mayer
APPUYÉ par conseiller Ghyslain Robert

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 28 juin 2021.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée



**RÉCEPTION AVIS DE CONVOCATION -- SÉANCE
EXTRAORDINAIRE - 3**

Les membres présents du conseil reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation pour la séance extraordinaire du 28 juin 2021 conformément au code municipal du Québec et sont d'accord pour poursuivre cette séance extraordinaire.

145-06-2021

**RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE
RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE
433 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 5 JUILLET 2021 - 4**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité du canton de Low souhaite emprunter par billets pour un montant total de 433 000 \$ qui sera réalisé le 5 juillet 2021, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
005-2014	383 400 \$
07-2020	49 600 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 005-2014 et 07-2020, la Municipalité du canton de Low souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

PAR CONSÉQUENT il est

PROPOSÉ par conseillère Joanne Mayer
APPUYÉ par conseiller Luc Thivierge

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 5 juillet 2021;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 5 janvier et le 5 juillet de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2022.	17 200 \$	
2023.	17 500 \$	
2024.	17 800 \$	
2025.	18 000 \$	
2026.	18 300 \$	(à payer en 2026)
2026.	344 200 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 005-2014 et 07-2020 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 5 juillet 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;



		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse				
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

Adoptée

146-06-2021
RÉSOLUTION D'ADJUDICATION - SOUMISSIONS POUR
L'ÉMISSION DE BILLETS - 5

Date d'ouverture :	28 juin 2021	Nombre de soumissions :	2
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 7 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	5 juillet 2021
Montant :	433 000 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Low a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 5 juillet 2021, au montant de 433 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 -FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

17 200 \$	0,65000 %	2022
17 500 \$	0,85000 %	2023
17 800 \$	1,10000 %	2024
18 000 \$	1,35000 %	2025
362 500 \$	1,60000 %	2026

Prix : 98,41200

Coût réel : 1,91857 %

2 -CAISSE POPULAIRE DESJARDINS GRACEFIELD

17 200 \$	1,92000 %	2022
17 500 \$	1,92000 %	2023
17 800 \$	1,92000 %	2024
18 000 \$	1,92000 %	2025
362 500 \$	1,92000 %	2026

Prix : 100,00000 Coût réel : 1,92000 %



ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

PAR CONSÉQUENT il est

PROPOSÉ par conseillère Joanne Mayer
APPUYÉ par conseiller Ghyslain Robert

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité du canton de Low accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 5 juillet 2021 au montant de 433 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 005-2014 et 07-2020. Ces billets sont émis au prix de 98,41200 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS - 6



147-06-2021

CLÔTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN - 7

PAR CONSÉQUENT il est

PROPOSÉ par conseillère Joanne Mayer

APPUYÉ par conseiller Ghyslain Robert

ET RÉSOLU le Conseil municipal clôture la séance extraordinaire du 28 juin 2021 à 18h44.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 JUIN 2021 - 8

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, Madame la Mairesse, Carole Robert lèvent la séance extraordinaire du 28 juin 2021

Joanne Owens
Directrice General et secrétaire-trésorière

Carole Robert
Mairesse

